SPS-CEA

CENTRE DE DÉTENTION DE CHÂTEAUDUN



UN SYNDICAT INDÉPENDANT | À VOS CÔTÉS | POUR VOUS DÉFENDRE

DEUX PERSONNELS AGRESSÉS !

Ce lundi 23 novembre 2026, vers 11h20, lors de la distribution du repas, une personne détenue a violemment bousculé une surveillante d'étage afin de forcer le passage et de ne pas réintégrer sa cellule.

À l'arrivée des renforts, cet individu s'en est également pris physiquement à la gradée de roulement, en lui lançant : « Je ne rentre pas, tu vas faire quoi ? »

Face à ce comportement, la mise en prévention de la personne détenue a été nécessaire pour mettre fin à l'incident. Notre collègue surveillante, blessée au bras droit, a été orientée vers le centre hospitalier de Châteaudun.

Le bilan est lourd : 7 jours d'incapacité totale de travail (ITT). Notre collègue a également déposé plainte.

Pour rappel, cet individu purge notamment une peine pour des faits de violences avec usage ou menace d'une arme, commis en récidive. Combien de temps encore les personnels pénitentiaires devront-ils subir cette violence dans l'exercice de leurs missions ?

Le SPS-CEA refuse que ces agressions soient banalisées et que les personnels deviennent les victimes ordinaires de la violence carcérale.

Le SPS-CEA exige :

- Une sanction disciplinaire à la hauteur de la gravité des faits ;

- Des suites judiciaires fermes ;

- Un transfert rapide de cette personne détenue ;

- Un accompagnement administratif et juridique des personnels victimes, notamment au titre de la protection fonctionnelle.

Le SPS-CEA apporte tout son soutien aux deux collègues agressées, souhaite un prompt rétablissement à notre collègue blessée et salue le professionnalisme des personnels intervenus.

VENIR TRAVAILLER NE DOIT JAMAIS SIGNIFIER RISQUER SON INTÉGRITÉ PHYSIQUE !

Le bureau local, le 25 novembre 2026.